



**COMMUNIQUÉ**  
**À TOUS LES PARTICIPANTS**  
**AU RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS (RRMD)**  
**(Numéro d'enregistrement à la RRQ : 25717)**

Le 2 avril 2014

L'année 2013 a été marquée par de très bons rendements et une amélioration significative de la situation financière du RRMD. Le Régime a obtenu en 2013 un rendement de 10,7 %, ou plus de 760 M\$, sur l'ensemble de ses actifs. Ce résultat, combiné à ceux des dernières années, procure un rendement annuel moyen de 9,6 % par année depuis la crise financière de 2008. Le président du Comité de retraite, M. Serges Chamberland, a fait cette annonce aux participants lors de l'assemblée annuelle tenue le 29 mars dernier au Centre des congrès de Québec.

Cette performance positionne avantageusement le Régime par rapport aux objectifs du plan d'action global mis en œuvre en 2012 par le Comité de retraite du Mouvement Desjardins (CRMD). Les initiatives mises en place dans le cadre de ce plan, auxquelles s'ajoute la remontée des taux d'intérêt à long terme en 2013, ont eu pour effet d'améliorer de façon significative la situation financière du RRMD. Ces bons résultats démontrent la pertinence des gestes posés et le bien-fondé de la stratégie de gestion à long terme et des orientations de placement du CRMD.

Ainsi, le ratio de solvabilité s'est accru de près de 20 % durant l'année pour atteindre 81,6 %. Du côté de la capitalisation, le ratio est demeuré stable en 2013 à 86,6 % tout en tenant compte de la nouvelle table de mortalité de l'Institut canadien des actuaires et d'hypothèses plus conservatrices, visant à mieux capitaliser le RRMD à long terme.

Rappelons que le plan d'action global a été mis en place en collaboration avec l'Employeur et avec l'appui de différents experts dans le but de renforcer la santé financière du RRMD et à assurer sa pérennité.

Le communiqué présentant les faits saillants de l'assemblée annuelle 2014 du Régime de rentes du Mouvement Desjardins sera disponible au cours des prochaines semaines sur le site Internet des régimes collectifs ([www.rcd-dgp.com](http://www.rcd-dgp.com)). De plus, dès maintenant, vous pouvez regarder en différé l'assemblée annuelle du Régime.

Vous pouvez aussi consulter sur le même site le rapport annuel 2013 du Régime de rentes du Mouvement Desjardins.